

Réaction à l'article publié sur la Diaspora Tchadienne de France (DTF) **au sujet de la Convocation pour la mise en place de la Section de la Diaspora Tchadienne de l'Ile de France et du Centre le Mardi 08 Mai 2012**, article publié sur le site : [www.lonodji.com](http://www.lonodji.com) , animé par M.MOUDALBAYE Irénée le **28 Avril 2012 à 9h55 (date de consultation : Mardi le 08 Mai 2012)**.

Mieux vaut tard que jamais, n'est ce pas ? En ma qualité de membre du Conseil d'Administration (CA) de la Diaspora Tchadienne de France(DTF), je me fais le devoir de réagir à l'article publié en date du **28 Avril 2012** sur le site de **M. MOUDALBAYE Irénée**, traitant de **la mise en place de la Section de la Diaspora Tchadienne de l'Ile de France et du centre**. Il y'a aussi lieu ici, d'apporter un démenti catégorique quant à la façon malhonnête et délibérée dont on a fait le commentaire qui avait suivi le texte original de la convocation publié sur le même **site lonodji**.

En effet, c'est tout à fait logique d'informer et de rendre compte quotidiennement , à nos chers compatriotes , des actions que mènent les différents organes (Bureau, Conseil d'administration et Cellule Juridique de la DTF) depuis leur mise sur pied **par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 octobre 2011**, mais ce devoir d'informer et de rendre compte, obéit à un certain nombre de maximes morales qui doivent être avant tout dictées **par la culture de la déontologie, par la bonne foi, l'objectivité, l'impartialité, l'honnêteté intellectuelle, et l'intégrité morale. De toutes ces valeurs, dépend largement la survie des journaux d'informations, des sites et différents blogs.**

Ce qui n'a pas été malheureusement le cas dans le traitement, le développement et le commentaire apportés à cette information par l'animateur du **site lonodji**, à moins que ces commentaires aient été dictés et imposés par le signataire de ladite convocation ou encore les initiateurs de ce projet de la création de la Diaspora Tchadienne ou Section de la Diaspora Tchadienne de l'Ile de France et du Centre.

Comme tous les moyens sont bons et la fin justifie les moyens, on s'emploie à ce cache - cache et à ces jeux de mots dans le texte en question pour dissimuler ses vraies intentions, ambitions et finalités mais le fond demeure le même cependant.

**D'emblée, permettez moi de préciser chers compatriotes, que suite à la convocation reçue par mail et texto de cette rencontre de la Diaspora tchadienne de l'Ile de France et du centre, j'étais parmi tant d'autres ,à téléphoner à Monsieur BAMARE Jean Maurice(membre de la Cellule Juridique de la DTF et signataire de ladite convocation, résidant en Ile de France) et M.HOMADJI Valentin (SG de la DTF et résidant en Ile de France) pour m'informer auprès d'eux sur le bien fondé, les mobiles et les opportunités de la création d'une telle Diaspora Tchadienne de l'Ile de France et du Centre à part entière.**

Ces derniers, de me dire de façon contradictoire, qu'il s'agissait, tantôt de la création d'une Section, tantôt d'une Association des Tchadiens de l'Île de France et

du Centre, comme à l'exemple des autres associations comme l'Association des Tchadiens de Strasbourg, de Bordeaux, de Toulouse et ACTRA (Association de la Communauté Tchadienne en Rhône Alpes).

Alors, j'ai rétorqué en leur disant, si tel était le cas, a – ton besoin réellement d'utiliser le terme Diaspora Tchadienne pour créer une structure ambiguë avec des objectifs bien spécifiques et propres à une Section de la DTF ,différentes carrément des autres Associations Tchadiennes déjà existantes depuis de longues années avant la création de la DTF ?

Après échanges et différentes réactions sur cette éventuelle confusion et amalgame, le texte original a été modifié et envoyé par testo mais le projet de l'ordre du jour a été laissé intact dans son originalité, avec entre autres les points suivants :

- **La constitution des équipes régionales,**
- **L'élection du Bureau Ile de France et Centre,**
- **L'Organisation des activités à Paris, Orléans, Angiers, Tours.**

Qu'il s'agisse de la Création de la Diaspora Tchadienne ou de la Section de la Diaspora Tchadienne de l'Île de France et du Centre, tout porte à croire qu'une fois de plus, un petit groupe de l'Île de France et du centre , au nom de ce dicton « DIVISER POUR MIEUX REGNER »,est décidé à nuire une fois de plus aux intérêts moraux et à la cohésion de la DTF qui est non seulement si chère à l'ensemble des Tchadiens et Tchadiennes de France mais aussi au Président de la République du Tchad et à notre si beau pays tout entier.

On ne cite pas les contemporains et loin de rappeler aux uns et aux autres qui se reconnaissent dans les différentes combinaisons et tentations, qui œuvrent avec toutes les énergies et forces pour la mort et l'enterrement définitif de la DTF au nom des intérêts personnels et égoïstes, je dis « **TROP C'EST TROP ET STOP AU NOM DE L'INTERET GENERAL** » de tous les Tchadiens et toutes les Tchadiennes de France.

Revenant donc dans le vif du sujet et sur cet article publié et commenté sur la DTF en citant l'article 7.1, je fais remarquer que l'auteur dudit commentaire n'était pas allé si loin dans sa démarche et observation et s'est contenté seulement de l'aliéna 1 de l'article 7 pour justifier les raisons de la création d'une Section de la Diaspora Tchadienne de l'Île de France et du Centre.

Il ne suffit pas seulement de citer un article, moins encore un texte ou un aliéna, par ce que ça arrange, ça justifie, mais l'honnêteté intellectuelle et scientifique aurait voulu qu'on sache comment le citer, le comprendre, l'interpréter, l'appliquer et l'adapter à tel ou tel contexte.

Alors qu'est ce que dit **l'art 7. 1** des statuts de la DTF (Premiers Statuts confiés à la Cellule Juridique pour compléments) ? **N'est ce pas que l'Association peut établir des Sections géographiques ?** Quand on parle ici de l'Association, ne s'agit elle pas de la DTF ?

**L'art 7.2** parle de la composition des membres du Bureau de Section et du rôle de son Président, j'en passe,

Plus loin, **l'art 7.3** : **Sur une demande écrite adressée au Président de l'Association (DTF) par les membres souhaitant constituer une Section, le Conseil d'administration(CA) de la DTF statue après vérification des facteurs favorables, notamment l'effectif des membres de la future Section, l'éloignement géographique avec le siège ou la plus proche Section, les avantages attendus. Le CA décide la mise en place de la section ou renvoie le dossier à une Assemblée Générale en cas de problèmes.**

**L'art 7.4** : **Sur décision du CA, le Bureau (Bureau de la DTF) procède à la mise en place de la Section,**

**L'art 7.5** : **La mise en place d'une section, requiert la tenue d'une Assemblée de Section supervisée par le Bureau (DTF).**

**Alors, j'invite tout le monde à lire ces quelques dispositions statutaires, les comprendre, les interpréter et à me dire en retour si la création de la Section de la Diaspora Tchadienne de l'Île de France et du Centre est conforme à nos textes et obéit à ces règles ? Non, n'est ce pas ? A tous les Tchadiens et toutes les Tchadiennes qui aiment leur DTF de tirer les conclusions et de comprendre les vraies facettes et ambitions des uns et des autres qui ont toujours cherché à prendre la DTF en otage ou à œuvrer pour la division des Tchadiens et l'éclatement du Bureau, du CA et de la CJ au nom des intérêts égoïstes.**

A la différence de lire, comprendre et interpréter les textes, l'exercice semble un peu complexe, mais avec un peu d'efforts de compréhension, tout le monde y arrive. De grâce, évitons de semer de la discorde, de la division au sein de la DTF par nos calculs et ambitions personnels. Informons notre base de façon objective en citant et en mettant les choses dans leur vrai contexte, c'est-à-dire, l'informer sans la manipuler.

Parcourant dans sa profondeur l'article publié sur le **site lonodji**, je me suis dit avant d'apporter ce démenti : « voila enfin un nom authentique pour un site ou un blog tchadien ! **Lonodji**, ce joli mot qui signifie dans l'une de nos dialectes, **un lieu de fraternité, un lieu d'amour, un lieu de rassemblement, bref, un cadre convivial, un lieu sûr où des plumes constructives et objectives basées sur des valeurs solidaires tchadiennes, contradictoires certes, mais objectives à mon avis, peuvent enfin se croiser et édifier, un cadre où on doit enfin analyser sans préjugés.**

Hélas, quelle fut mon amertume et ma grande déception lorsque je lis plus loin ces lignes : « **les gens de Lyon ont exploité leur Association régionale, ACTRA, pour entrer**

**massivement dans le CA de la DTF lors de l'Assemblée du 23 Octobre 2011 (date citée par erreur par l'animateur du site lonodji, en mentionnant l'Assemblée du 09 Octobre 2011 au lieu du 23 octobre 2011) et permettre l'élection de M.MANDIBAYE GOTORAYE à la Présidence de la DTF. Cette élection d'un provincial à la tête de la DTF a eu un gout amère pour les Parisiens, fin de citation.**

L'allusion faite à ACTRA ici est grotesque et je tiens à rappeler que cette Association existe depuis des années et a toujours milité pour une Diaspora ouverte, représentant les intérêts de tous les Tchadiens de France. Elle fait partie des organisations Tchadiennes les plus solides de France et a toujours estimé que c'est son devoir d'apporter sa pierre à l'édifice.

N'est ce pas que l'administrateur de ce site « **lonodji** » a signé plusieurs articles dans lesquels il a précisé l'apport de cette association dans la construction d'une Diaspora crédible ?

L'ACTRA reste à mon avis, et jusqu'à preuve du contraire un soutien pour la Diaspora depuis son Assemblée constitutive jusqu'à nos jours. Sa seule préoccupation est que la structure fonctionne à merveille.

Si **Monsieur BOUKIE Edouard** et **Mlle Golsinda Elodie (résidant en Ile de France et au Centre)** ont eu respectivement **4 voix** chacun, face à **M.MANDIBAYE GOTORAYE** (résidant en Rhône Alpes, Lyon) aux élections du Bureau du **27 Novembre 2011 par le CA de la DTF**, était ce par la faute de l'ACTRA ?

De grâce, ne cherchons pas à opposer les Tchadiens de France suivant telle ou telle région, car le Tchad a déjà pendant longtemps souffert de ces divisions. Aujourd'hui, la Diaspora doit faire en sorte de parler d'une même et seule voix.

Je peux cependant admettre qu'on juge le Bureau en se fondant sur des éléments objectifs et non en fonction de l'appartenance régionale de ses membres. Je souhaite vivement de tout cœur que les textes à venir puissent régler cette question de manière définitive.

Les Tchadiens attendent de nous, autres choses et sachons d'ailleurs qu'une Diaspora des Tchadiens de France, ne peut se construire qu'avec les Tchadiens. Montrons-nous donc unis si nous voulons nous faire respecter. Mais si d'aucuns pensent jouer solitaires, ils trouveront toujours sur leur chemin, des Tchadiens qui aiment leur pays et qui luttent pour l'intérêt général au détriment des intérêts personnels.

Parlant du **gout amère**, je dis oui , un gout amère dans la conception d'une minorité des Tchadiens de l'Ile de France et du Centre, parce que le **CA de la DTF** dans leur conception, doit être **un Cercle des Amis de l'Ile de France et du Centre, un groupe d'individus qui manipulent et qui se croient être investis de pleins pouvoirs sacrés et de tous les privilèges pour parler ou défendre uniquement par égoïsme les intérêts des Tchadiens de l'Ile de France au détriment de tous les Tchadiens et de toutes les Tchadiennes de France.**

Ces derniers, minoritaires qu'ils soient, sont là et passent tout leur temps à l'ambassade du Tchad à Paris, on dirait des conseillers spéciaux ou encore des chargés de missions spéciales à l'Ambassade, **donnant ainsi l'occasion à l'Ambassadeur de connaître qui est qui dans le CA, dans le Bureau, dans la CJ de la DTF et qui fait quoi dans ces différents organes.**

Ces mêmes personnes sont là à toutes les occasions officielles ou non de l'ambassade, malgré le rôle qu'ils sont appelés désormais à jouer dans la DTF et surtout dans l'intérêt de des Tchadiens et des Tchadiennes de France.

**Elles sont là que pour manipuler les autres et faire de l'amalgame dans leur rôle de membres du CA et du Bureau de la DTF avec celui de la politique, celui de courtiser matin, midi et soir l'Ambassadeur pour obtenir tel ou tel poste, telle ou telle faveur.**

Pour elles, le CA et le Bureau de la DTF ne doivent être constitués que des Tchadiens qui vivent en Ile de France et au Centre, oubliant **que la DTF par définition, est la Diaspora Tchadienne de France, autrement dit, la Diaspora de tous les Tchadiens et toutes les Tchadiennes résidant sur l'ensemble du territoire français.**

Je ne sais pas mais depuis quand la région du Centre est géographiquement et administrativement rattachée à celle de l'Ile de France ? Un nouveau découpage administratif vient d'avoir lieu et que j'ignore ? Autrement dit, sur quels critères et au nom de quoi et de qui, cette fusion a-t-elle eu lieu ? Autrement, fait-elle suite à une consultation de la majorité des bases de l'Ile de France et Centre ? Au nom de deux membres du CA de la DTF qui se revendiquent du centre, ou encore, au nom des intérêts et calculs personnels qui ne disent pas leur vrai nom ? Voilà autant de questions que la DTF, en tant que seul grand Organe légal et légitime, à même de défendre où et quand les intérêts des Tchadiens et Tchadiennes de France, doit se poser et y apporter des réponses concrètes dans l'intérêt général de tous.

**Sinon a-t-on besoin réellement d'être Président de la DTF ou membre du Bureau, du CA et de la CJ pour dissimuler ses ambitions personnelles et prétendre obtenir toutes les faveurs ou un poste de responsabilité un jour au pays ? De grâce, notre DTF est une association apolitique et chacun de nous, doit savoir exactement où est sa place quel rôle est le sien dans le CA, dans le Bureau ou dans la Cellule juridique ?**

**Faisons surtout la part des choses et faisons attention à nos calculs personnels que nous devons à tout prix abandonner et enterrer au nom de l'intérêt général de tous ces Tchadiens et Tchadiennes de France qui nous regardent et qui jugeront un jour chacun de nos actes.**

**Aussi, souvenons nous de cet appel pressant et patriotique de notre Président ce jour, 10 Mars 2012, appel lancé à l'endroit de tous les Tchadiens et toutes les Tchadiennes de la Diaspora de France pour rentrer, car n'a-t-il pas ajouté « Aucun Bras n'est de trop » ?**

Abordant le commentaire fait sur le **site lonodji** à propos de la configuration actuelle du CA de la DTF (quand bien même, l'animateur de ce site et membre de la DTF résidant en Ile de France, avait pris part à l'AGE du 23 Octobre du début jusqu'à la fin des travaux), permettez moi d'informer chers compatriotes qui n'étaient pas présents à cette AGE pour telle ou telle raison, que le **CA de la DTF est composé de 21 membres parmi lesquels, 9 membres de l'Ile de France, 2 membres du centre, 5 membres du Rhône Alpes, Lyon (6 au départ mais 1 a démissionné par la suite pour intégrer la cellule juridique pour rectifier et ainsi répondre aux exigences de nos textes qui fixent le nombre du CA à 21 ) et 5 membres de Strasbourg.**

**Il est aussi important de vous rappeler que le Bureau actuel de la DTF est composé de 5 membres, élus démocratiquement au suffrage secret par le CA , dont 2 du Rhône Alpes, Lyon (Président et TGA), 2 de Strasbourg (TG et SGA) et 1 de l'Ile de France (le SG).**

Faut-il rappeler également qu'à tous les postes, l'Ile de France et le Centre ont présenté des candidats ?

**Faut-il rappeler encore que la Cellule Juridique (CJ) de la DTF est composée de six membres dont 2 du Rhône Alpes et 4 de l'Ile de France ?**

De grâce, pour toute crédibilité, soyons sérieux, honnêtes et informons toujours notre base dans la clarté et la plus grande objectivité possible, surtout quand on se réclame professionnel de la communication ou de l'information, le devoir de l'impartialité nous commande.

**Aussi, je souhaite que vous me citiez ici s'il vous plait, un seul article des statuts de la DTF qui dispose clairement que la Présidence de la DTF doit forcément revenir à quelqu'un de Paris, de l'Ile de France ou du Centre ?**

Chers amis, j'ai honte et honte surtout quand je lis dans les colonnes de cet article que « M. HOMADJI Valentin, le SG de la DTF et résidant en Ile de France est mis sous quarantaine, le centre de décision est dorénavant à Lyon et que les aides financières servent à prendre le train pour aller à Paris, alors que les projets des Tchadiens souffrent dans leurs appartements. Franchement, c'est M. Valentin qui vous a confié qu'il était mis en quarantaine ? J'appelle ça une fois de plus de la calomnie et de la tentative d'opposer les uns avec les autres et de mettre en péril la vie de notre chère DTF au nom de l'égoïsme et des ambitions personnelles, propres à la nature de l'homme.

**Quand je lis, « qu'au vu du nombre important des Tchadiens de l'Ile de France et du Centre, la création de la Diaspora Tchadienne et du centre, permettra de redynamiser la DTF et de redonner aux Parisiens la Présidence ». Alors, on touche du doigt les vraies intentions cachées de ces agissements. Bravo donc et chapeau au commentateur de cet article publié sur le **site lonodji**, d'avoir ainsi levé le voile à la fin de son analyse sur les réelles ambitions et buts des uns et des autres à travers la création de la **Diaspora ou Section de la Diaspora Tchadienne de l'Ile de France et du Centre pour seul motif de****

**ramener la Présidence de la DTF à Paris.** Quel poste encore pour le Centre au nom de cette honteuse fusion pour mieux diviser et opposer les Tchadiens de France, les uns avec les autres.

Honte aussi cependant, pour ce manque de respect affiché à l'encontre des membres du Bureau, du CA et de la CJ de la DTF, qui résident en province (comme vous les désigner sous le nom des **Provinciaux**) et qui ne ménagent aucun effort pour œuvrer inlassablement à la bonne cause et à la bonne marche de notre Association (la DTF).

Grace à ce mélange des Provinciaux avec les Franciliens et les « Centristes » dans le Bureau, dans le CA et dans la CJ de la DTF, le passif de l'Association a été épongé, permettant ainsi le défichage de la DTF à la banque de France.

Oui, parce que, l'administration, c'est la continuité et il faut assumer le passif de l'ancien Bureau pour donner du souffle et du crédit à notre DTF par rapport à tout ce qu'elle devait par le passé aux Banques de France.

Grace aussi à ce mélange de compétences, ce mélange des Franciliens, Centristes et des Provinciaux investis par l'AGE du 23 octobre 2011, les textes (règlement Intérieur et Statuts) de la DTF sont entrain d'être élaborés, rédigés et complétés en vue de leur amendement et adoption à la prochaine Assemblée de la DTF.

Grace donc à ce mélange de compétences des Franciliens et des Provinciaux dans le Bureau, dans le CA et dans la CJ, bon nombre d'actions importantes ont déjà été accomplies et bien d'autres sont en cours d'être réalisées dans l'intérêt de tous les Tchadiens et toutes les Tchadiennes de France, en attendant la prochaine Assemblée.

A la différence de ceux qui militent et qui combattent pour l'éclatement du Bureau et de la mort de la DTF, qui ont dit clairement haut et fort à l'AGE du 23 Octobre 2011, qu'il était hors de question qu'ils assument le passif de la DTF en cas de leur élection à la tête de cette grande association, je vous prie chers compatriotes, de compter sur ces équipes actuelles du Bureau, du CA et de la CJ de la DTF, même si elles ont en leur sein, quelques personnes qui sont animées de mauvaise foi, qui torpillent et qui pensent qu'à leur intérêt, en un mot des personnes de moralité douteuse.

**Ces personnes, sont démasquées tous les jours que Dieu fait de bonnes choses, de par leurs acte, leur complot, leur machination et surtout, toute la manipulation qu'ils font montre quotidiennement sur une partie des Tchadiens de l'Île de France et du centre en vue de les utiliser pour déstabiliser et de les opposer avec les Tchadiens et Tchadiennes de telle région de la France avec telle autre afin de parvenir à leur basse besogne qui est celle de diviser pour mieux régner.**

Heureusement encore que vous pouvez compter sur la présence des autres Hommes et femmes intègres dans ces équipes de la DTF, qui sont animés de bonne volonté, qui sont de

bonne foi et qui sont là pour agir dans l'intérêt général de la DTF, toujours disponibles au service de tous les Tchadiens et toutes les Tchadiennes de France.

Ces hommes intègres, sont entrés dans le CA, dans le Bureau et dans la CJ de la DTF, sans calcul quelconque, sans ambition de recevoir une faveur en retour (contrairement à la première catégorie citée ci haut) pour apporter tout leur savoir faire et un nouveau élan à notre association, ils sont là pour dénoncer tout acte ou toute tentative de division, et de déstabilisation, tout acte malveillant de nature à nuire à l'intérêt général de tous les Tchadiens et Tchadiennes de France.

**L'article parle aussi de l'argent, des subventions qui ne servent qu'à payer les frais de train des Provinciaux ? Oui, tout cela est prévu et se justifie, les frais remboursés aux ayant droits sont utilisés à bon escient et à sa juste valeur.**

**Lorsque les Provinciaux, se rendent à Paris, parcourant des centaines de kilomètres en risquant leur vie sur les autoroutes, dans les trains ou covoiturages, ils ne font pas du tourisme, ils le font au nom de la nécessité et de l'intérêt de la DTF, au nom des missions qui leur sont conférées par l'Assemblée. Lorsqu'ils se déplacent à Paris, c'est bien pour une cause et une démarche, la plupart, ils se déplacent pour assister aux réunions du CA, du Bureau et de la CJ au nom de l'intérêt général de la DTF.**

**Voulez vous que l'argent de la DTF soit utilisé pour créer des missions au Tchad et se faire loger dans les grands hôtels de la Capitale avec des primes de séjours conséquents, au préjudice financier de la DTF, comme par le passé ? Non, soyons sérieux et réfléchissons avant d'accuser.**

**Ayons aussi la bonne foi et l'honnêteté de reconnaître à ces « Provinciaux », le noble travail, le volontariat, le bénévolat qu'ils font pour la cause de la DTF. Ces Provinciaux, sacrifient en tout temps, leur travail professionnel, leur vie privée, leur weekend et jours fériés pour la recherche de l'intérêt général de tous les Tchadiens et Tchadiennes de France, pour ne réclamer ou revendiquer rien en retour, rien pour l'usure de leurs voitures.**

Je trouve pour ma part logique et d'ailleurs, c'est la moindre des choses et justice que les frais liés au transport, les frais de péages ou encore les frais liés aux achats des billets de Trains ou à l'achat du carburant, ne puissent être remboursés à ces Provinciaux. N'est ce pas que ce n'est pas du déplacement privé ou moins encore personnel de ces Provinciaux dont les factures sont remboursées ?

En conclusion, permettez moi chers compatriotes de vous relever ces quelques points rangés au fond de ma mémoire pour vous dire toute la vérité sur ce qui se qui passe. **Cette vérité est qu'un petit groupe d'amis, de partisans, est mis en place à l'Ambassade du Tchad à Paris depuis les différentes opérations électorales jusqu'à la fin du mandat de la CENI de**

**Paris. Ce petit groupe cherche toujours délibérément par tous les moyens à pourrir la vie de la DTF par ses calculs personnels, ses intérêts et ses ambitions égoïstes.**

**Ce petit groupe dit, groupe des sages » au départ, animé par les mêmes personnes et agitateurs, a été mis en place avec pour seul objectif, de prendre en otage les acquis de la DTF, de se l'accaparer à tous les prix afin de faire d'elle (la DTF) tout ce que bon lui semble.**

**Du groupe des sages, ce groupe a franchi une étape par la récupération de certaines personnes vouées à sa cause déstabilisatrice pour tenter de créer le Conseil des Tchadiens de France (CTF) à l'Ambassade du Tchad à Paris.**

**Des projets de textes de ce CTF (ces textes faut il vous rappeler, sont la copie intégrale des textes de la DTF, d'où plagia) ont été distribués et envoyés à bon nombre des Tchadiens de France pour amendement, adoption et mise sur pied du Bureau de ce Conseil, toujours à l'Ambassade du Tchad à Paris.**

**Heureusement, cette tentative n'a pas réussi grâce à la vigilance, à la conscience et au sens de responsabilité et de rassemblement des Tchadiens intègres qui s'y étaient opposés à ce projet de division des Tchadiens de France. En se rendant à cette réunion convoquée à l'Ambassade du Tchad à Paris, ces Tchadiens intègres ont pu dire non à cette tentative de division, rendant ainsi un grand service à tous les Tchadiens de France.**

**Du projet de création du CTF échoué, ce groupe a constitué d'avance, avant même la tenue de l'AGE de la DTF convoquée pour le 23 Octobre 2011, un bureau, un CA et dressé d'avance une liste que j'appelle une « liste gouvernementale » façonnée à sa manière pour le besoin de la cause.**

**Un des agitateurs de ce groupe, s'était même proclamé « Président » avant l'AGE et a mené une campagne de dénigrement à l'encontre de certaines personnalités et compatriotes, pensant qu'ils étaient eux aussi des éventuels et potentiels candidats à la Présidence de la DTF. Bon nombre des Tchadiens ont été victimes de ce dénigrement allant ou les traitants, d'analphabètes, des Présidents de tel ou tel groupe ethnique, confessionnel, linguistique Tchadien en France, bref, des personnes qui ne s'expriment pas très bien en Français comme eux.**

**Liste gouvernementale en mains, ce groupe d'agitateurs prend part à l'AGE du 23 octobre 2011 et fait entendre sa voix en plaidant ouvertement sans scrupule pour la mort de la DTF par ces termes : « laissons mourir la DTF de sa propre mort ».**

**Projet échoué une fois de plus, ce groupe est obligé d'entrer dans le CA (21 membres) et de la CJ mis sur pied par l'AGE de la DTF du 23 Octobre 2011, avec mandat d'un an.**

**Faut il vous rappeler aussi qu' avant même le choix à l'unanimité des membres du CA et de la CJ de la date de la tenue de la réunion pour l'élection de l'actuel Bureau de la DTF, ce groupe infatigable qu'il soit, s'est donné une fois de plus le travail, celui de mener une**

grande campagne de consultation, de dénigrement et d'intoxication, opposant tel tchadien à tel autre, tel groupe à tel autre, telle région à telle autre, par des mensonges délibérés, de l'hypocrisie, de la haine, de la calomnie et ce, à travers des coups de téléphone et des réunions de tout genre.

**Personnellement, j'ai été consulté comme bon nombre des Tchadiens dans ces campagnes par l'un des agitateurs de ce groupe qui m'avait dit clairement ses ambitions et ses chers vœux à Présider la DTF, et de me demander de quelle formation universitaire j'étais issu afin de me confier un poste en cas de son élection à la Présidence de la DTF.**

**J'avais rigolé et m'étais dit intérieurement, quelle nouveauté dans la DTF, car je ne savais pas jusqu'à preuve du contraire s'il appartenait au Président de la DTF de nommer par « décret présidentiel » les autres membres du Bureau de la DTF ? J'avais dit tout de suite à ce dernier que son offre ne me plaisait pas et qu'il ne fallait pas confondre la politique avec la DTF et ses ambitions personnelles, en le revoyant à la lecture des textes de la DTF.**

**Par la suite, considéré à tort comme son potentiel challenger pour la Présidence de la DTF, j'étais devenu son animal à abattre à tous les prix et ai été victime de ses nombreuses campagnes de dénigrement à mon encontre.**

**Malheureusement pour ce dernier et ses acolytes, sa candidature a échoué une fois de plus par l'élection d'un Provincial le 27 Novembre 2011, et ce, à la grande surprise de son groupe manipulateur.**

**Une autre stratégie fut mise sur pied, celle d'utiliser dorénavant la présence du SG (résidant en Ile de France) dans l'actuel Bureau de la DTF, pour mettre les bâtons dans les roues de ses collègues, entraver toute action allant dans le bon sens de la DTF et réussir un jour à déstabiliser et à casser sa dynamique par l'éclatement le plus possible.**

**Après de nombreuses réunions, ce groupe s'est résolu à la réunion du CA, du Bureau et de la CJ, réunion tenue le Dimanche 08 Avril 2012 à l'Ambassade du Tchad à Paris, à découdre définitivement par leur demande de démettre le Bureau, évoquant subjectivement des questions d'incompétence et d'irresponsabilité au nom encore des intérêts personnels. Tentative vouée à l'échec une fois de plus au nom de l'intérêt général et au nom de la raison et de l'objectivité qui l'ont remporté.**

Infatigable, la dernière convocation des Tchadiens et Tchadiennes de l'Ile de France et du Centre pour la création de la Diaspora ou de la Section de la Diaspora Tchadienne de l'Ile de France et du Centre, avec pour seul objectif d'amener la présidence de la DTF à Paris est encore une fois de plus l'œuvre du groupe de ces agitateurs.

Initialement prévue à l'ambassade du Tchad à Paris, la rencontre a été délocalisée (d'après les propres termes utilisés **sur le site lonodji**) à la salle de conférences située au 70 Rue des Maraichers, Paris 20<sup>ème</sup>.

**La réunion a bien eu lieu aucun commentaire à vous faire cependant, quant à la composition de ce Bureau et vous laisse tout le soin et vous convie à la découvrir la liste sur le site Ionodji.**

En attendant aussi de découvrir les vraies ambitions et autres stratégies de la Diaspora ou de la Section de la Diaspora Tchadienne de l'Île de France, bien que rebaptisée « **Association des Tchadiens de l'Île de France et du Centre** » pour voiler les faces des Tchadiens et Tchadiennes de France, j'invite tout un chacun de nous à découvrir sur ce même site (**Ionodji**), les principaux objectifs et buts de cet organe concurrent de la DTF et de division des Tchadiens de France.

Un des candidats ou concurrent à la Présidence de cette Diaspora de l'Île de France et du Centre, aurait même, semble il, dans sa profession de foi, confié aux Tchadiens de l'Île de France et du Centre présents à cette rencontre, que son ambition à ce poste « **était celle de ramener la Présidence de la DTF à Paris** » (si l'information ou cette rumeur est erronée, prière m'en excuser).

Il n'est pas superflu cependant de préciser que cette Association (qui a pour seul objectif, de se substituer à la DTF avec les mêmes attributs), s'engage pour un non lieu. En tout état de cause, je dis simplement que cette Association de l'Île de France et du Centre créée pour faire de l'ombre à la DTF, n'est pas légale. J'espère que la DTF mettra tout en œuvre pour mettre de l'ordre dans ses rangs et ramener ces frères et sœurs dans le droit chemin.

**Franciliens et « Centristes »** font déjà partie de la DTF, beaucoup d'hommes et de femmes de valeurs se trouvent partout en France et ils doivent compter pour la construction d'une Diaspora forte, soudée et responsable.

Le **Trio BOUKIE -BAMARE -VALENTIN**, ce groupuscule d'hommes en mal de visibilité, avec l'appui communicationnel et publicitaire de **M.MOUDALBAYE Irénée** et le soutien indéfectible de l'**Ambassadeur du Tchad à Paris**, ne peuvent pas à eux seuls, empêcher le départ de ce train de l'espoir et de l'histoire de la DTF.

Cordialement à tous et merci d'avance de bien vouloir diffuser cette réaction, le plus largement possible dans l'intérêt général de toute la DTF.

**KONGO Médard**

**SGA de l'ACTRA et membre du Conseil d'Administration de la Diaspora de France (DTF).**

